



Formation agent immobilier: Investissement locatif

Formation professionnelle - courte | Sans niveaux spécifiques



TARIF

330€ nets

Effectif min. de démarrage : Sous réserve d'inscrits suffisants

DURÉE ET RYTHME

1 iour

LIEUX

Inter-entreprise

Carcassonne, Narbonne, Nîmes – Marguerittes, Perpignan

Intra-entreprise

Possibilité avec tous les Purple Campus d'Occitanie (sur devis)

MODALITÉS D'ACCÈS

7 jours au plus tard avant le début de la formation sous réserve d'acceptation de financement

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public cible

- Agents immobiliers
- · Collaborateurs d'agences immobilières

Pré-requis et niveau d'entrée

• Cette formation ne nécessite pas de préreguis

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Choisir la forme sociale adaptée à l'investissement locatif
- Prendre en compte le statut personnel de l'entrepreneur
- Identifier les différentes formes juridiques pour maitriser leurs avantages et leurs inconvénients.

MODALITÉS VALIDATION & ÉVALUATIONS

Validation

• En début de formation : test de positionnement ou entretien de diagnostic

Evaluations

- En fin de formation : Evaluation des acquis de la formation, délivrance attestation de fin de formation et ou certificat de réalisation.
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

des clients recommandent les formations en Commerce – Vente de Purple Campus

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

ÉQUIPES & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formateurs experts

des domaines et qualifiés par Purple Campus dans le cadre de sa démarche Qualité

Pédagogie active et multimodale, analyse de cas concrets, mise en situation, travail personnalisé en

situation, travail personnalisé en entreprise...

Salles de formation équipées pour une pédagogie active – plateaux techniques, Environnement Numérique de Travail (ENT), logiciels métiers

CO-TRAITANCE

Non

ACCESSIBILITÉ

Toutes les formations dispensées par Purple Campus se déroulent dans des conditions qui répondent aux exigences règlementaires et légales pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Délais d'accès : durée d'instruction du dossier

PROGRAMME

- Définition de l'investissement locatif
- Introduction au droit des sociétés

Entreprendre seul

- Investir en nom propre
- Le danger de la confusion des patrimoines
- La prise en compte du régime matrimonial
- Créer une société à un seul associé (EURL, SASU immobilière...)

Entreprendre à plusieurs

- · Le régime de l'indivision
- Investir en société
- Les formalités de création d'une société (statut, apport, affectio societatis...)
- Panorama des formes sociétaires (SARL, SARL de famille, SCI, SAS, Holding)
- Les bénéfices imposables au titre de l'impôt sur le revenu
- · Les bénéfices imposables au titre de l'impôt sur les sociétés
- · Imposition des plus-values professionnelles

AUTRES FORMATIONS

- Déontologie, lutte contre le blanchiment et les discriminations
- Evaluation d'un fonds de commerce
- Pathologies des bâtiments anciens
- Communiquer sur les réseaux sociaux











